



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AIN

Bourg-en-Bresse, le

31 JAN. 2012

PREFECTURE DE L'AIN  
Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
Affaire suivie par : Mme Fabienne De Sousa  
Réf : Aut-Pénétrer/IGN2012  
Tél : 04.74.32.78.86  
Fax : 04.74.32.30.74  
E-mail : fabienne.desousa@ain.pref.gouv.fr

Le Préfet de l'Ain

à

Mesdames et messieurs les maires du  
département de l'Ain

**OBJET** : Institut national de l'information géographique et forestière  
Autorisation de pénétrer sur des terrains de l'ensemble du département de l'Ain

**P. J.** : Un arrêté.

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, une copie de mon arrêté de ce jour autorisant les agents et techniciens travaillant pour le compte de l'institut national de l'information géographique et forestière à pénétrer dans des propriétés publiques et privées afin de réaliser les travaux nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement, à la mise à jour des bases de données géographiques et réaliser l'inventaire forestier national.

Je vous remercie de bien vouloir assurer l'affichage de cet arrêté, et me renvoyer un certificat attestant l'accomplissement de cette formalité.

P. le Préfet,  
Le chef de bureau

Marielle ABEL